

Service de la Coordination et du Soutien Interministériels Bureau de l'Environnement Affaire suivie par : Guillaume BILLAUDEAU

Tél.: 05 49 08 69 54

Adresse mail: guillaume.billaudeau@deux-sevres.gouv.fr

Niort, le 2 0 NOV. 2023

Prise d'acte n° A6492

Monsieur,

Par courrier du 21 septembre 2023, vous avez déposé un dossier de porter à connaissance relatif à une demande de bénéfice d'antériorité pour la rubrique 4718, sur l'unité de production que vous exploitez au lieu-dit « La Villonnière», sur la commune de LA BOISSIERE-EN-GATINE.

Vous bénéficiez :

- du récépissé de déclaration n° 1086/87 en date du 23 septembre 1987 relatif à l'installation d'un dépôt de gaz combustible liquéfié de 6 400 kg de gaz propane ;
- de l'arrêté préfectoral n° 2868 modifié du 08 août 1997 pour l'exploitation de trois couvoirs d'une capacité de 3 839 500 œufs relevant de la rubrique n° 2112 de la nomenclature, soumis au régime de la déclaration ;
- du récépissé de déclaration n° 2622/2007 en date du 31 octobre 2007 pour 7 139 500 places d'incubation en œufs à couver.

Suite à la parution du décret n° 2014-285 du 03 mars 2014 modifiant la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement, et en application de l'article L.513-1 du Code de l'environnement, vous sollicitez le bénéfice de l'antériorité au titre de la réglementation des ICPE (rubrique 4718).

Il ressort que la rubrique 1412 (stockage en réservoirs manufacturés de gaz inflammables liquéfiés) a été supprimée et remplacée par la rubrique 4718 (gaz inflammables liquéfiés de catégorie 1 et 2 et gaz naturel).

La quantité susceptible d'être présente sur le site a été modifiée, soit 10,1 tonnes (régime de la déclaration avec contrôle périodique) au lieu de 6,4 tonnes (régime de la déclaration).

.../...

SAS BOYÉ ACCOUVAGE (siège social) La Villonnière 79310 LA BOISSIERE-EN-GATINE Je prends donc acte de la mise à jour du classement de la rubrique visée par le décret n° 2014-285 du 03 mars 2014, au titre du bénéfice des droits acquis, pour votre site de LA BOISSIERE-EN-GATINE.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la préfète et par délégation, Le secrétaire général de la préfecture,

Patrick VAUTIER